

Le Président du Conseil de Territoire
Vice-Président de la Métropole

Marseille le, 4/11/2019.

Monsieur Julien RAVIER
Maire des 11^{ème} et 12^{ème} arrondissements
Boulevard Bouyala d'Arnaud
13012 MARSEILLE

Nos réf. : PCVDHCGT-30295HCG/2019-10-86917
Dossier suivi par : Véronique MARTINEZ
Tél : 06 32 87 51 75

Objet : Mise à disposition de composteurs de proximité, individuels et lombricomposteurs sur le Territoire Marseille Provence

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de sa politique de réduction des déchets à la source, le Conseil de Territoire Marseille Provence développe depuis plusieurs années le geste de compostage avec notamment la mise à disposition de composteurs individuels et de proximité. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la loi 2015-992 du 17 Août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte qui préconise que chaque citoyen ait à sa disposition une solution lui permettant de ne pas jeter ses bio-déchets dans les ordures ménagères résiduelles à horizon 2025. Le Conseil de Territoire Marseille Provence souhaite renforcer le déploiement du compostage sur son territoire en accord avec les axes du Schéma Métropolitain de Gestion des Déchets délibéré en octobre 2017.

Les dispositifs de compostage de proximité sont ouverts aux riverains sur des sites en « pieds d'immeuble », des jardins partagés, des sites d'animation ou culturel appartenant aux Communes du Territoire, des centres sociaux ou maisons de quartier.

Afin de poursuivre la démarche de réduction des déchets à la source, et en complément de l'offre de composteur individuel déjà existant, depuis le 1^{er} octobre 2019, le Conseil de Territoire met à disposition des administrés des lombricomposteurs, moyennant une redevance pour service rendu de 10 euros comprenant l'équipement, un guide d'utilisation du lombricomposteur, et un espace « question-réponse » via une adresse mail générique.

Les administrés de votre commune peuvent réserver leurs composteurs ou lombricomposteurs via le site « engagé au quotidien », soit en envoyant le bordereau de réservation ci-joint, accompagné d'un chèque de 10 euros, ou directement en ligne par carte bleu.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sincères salutations.

Jean MONTAGNAC

Mise à disposition d'un composteur individuel

La Métropole Aix Marseille Provence s'engage avec vous dans le compostage individuel.
La Direction Propreté et du Cadre de Vie du Territoire Marseille Provence vous apporte des solutions concrètes pour réduire le volume de vos déchets ! Ensemble, cultivons les bons gestes citoyens et le retour à la terre !

Communes du Territoire Marseille Provence éligibles à la mise à disposition de composteur individuel : Allauch, Carnoux en Provence, Carry le Rouet, Cassis, Ceyreste, Châteauneuf les Martigues, La Ciotat, Ensues la Redonne, Gémenos, Gignac la Nerthe, Marignane, Marseille, Plan de Cuques, Roquefort, Le Rove, Saint Victoret, Sausset les Pins, Septèmes les Vallons

Pour disposer d'un composteur individuel, merci de :

- Remplir le bon de retrait ci-dessous
- Joindre un chèque de 10 euros à l'ordre du « trésor public »
- Envoyer le bon de retrait et le chèque à :

**Conseil de Territoire Marseille Provence
Régie des Composteurs - DPCV
49 avenue du Docteur Heckel
13011 MARSEILLE**

Je soussigné(e)

Nom : _____ Prénom : _____
Demeurant : _____
Code postal : _____ Commune : _____
Née le/...../..... à
Mail : _____ N° téléphone : _____

Souhaite que le Territoire Marseille Provence mette à ma disposition :

un composteur individuel moyennant une participation financière de 10 euros
Ou

un lombri-composteur individuel moyennant une participation financière de 10 euros

Mode de paiement :

CHEQUE n°..... NOM DE LA BANQUE :

Informations complémentaires :

Nombre de personnes dans le foyer : Adultes : _____ Enfants : _____
Surface Terrain m2 Avec potager oui non

Fait à Le/...../..... Signature : _____

Je souhaite recevoir des informations relatives au compostage et aux déchets par mail courrier SMS .

Vous serez informé de la disponibilité de votre composteur ainsi que du lieu de retrait par téléphone ou mail.

REMISE D'UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL – PARTIE A REMPLIR PAR LE MAGASIN *

Nom : _____ Prénom : _____ A retiré son composteur le :/...../.....

l'antenne de la commune de

Rivoire et Carret, 49 avenue du Docteur Heckel, 13011 MARSEILLE

Distribué par (nom/prénom) :

Signature du particulier :